

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez que des cookies soient utilisés afin d'améliorer votre expérience d'utilisateur et de vous offrir des contenus et publicités personnalisés et vous permettre l'utilisation de boutons de partages sociaux. Pour en savoir plus et, notamment, pour s'opposer à leur installation, nous vous invitons à consulter notre charte pour la protection des données

personnelles.

OK

EN SAVOIR PLUS

Capital

MENU

EN CE MOMENT :

IMPÔTS

CLASSEMENT DES RICHES

CHAMPIONNAT CGPI

LES BANQUES LES MOINS CHÈRES

ECONOMIE ET POLITIQUE

## MALGRÉ LE JOUR DE CARENCE, LE COÛT DES FONCTIONNAIRES VA ENCORE DÉRAPER EN 2018

PUBLIÉ LE 07/07/2017 À 18H19  
MIS À JOUR LE 07/07/2017 À 18H40



Denis Allard / REA

1.15 milliards d'euros de dépenses de plus qu'en 2017, c'est ce que devrait représenter la croissance masse salariale de la fonction publique en 2018 selon une note de François Ecalte, ancien rapporteur général de la Cour des comptes, auquel Capital.fr a eu accès en exclusivité.

C'est confirmé, entre le gel du point d'indice, le rétablissement du jour de carence et la suppression de 120.000 postes de fonctionnaires, dont 50.000 dans la fonction d'État, la fonction publique va bien être mise au régime par le gouvernement. Et pourtant, ce n'est pas pour autant que leur masse salariale va immédiatement diminuer. Surprise, elle va même augmenter en 2018 : selon les calculs de François Ecalte, ancien rapporteur pour la Cour des comptes et fondateur du site spécialisé autour des finances publiques "[fipeco.fr](http://fipeco.fr)", les dépenses de personnel de l'État augmenteront l'an prochain d'au moins 1.15 milliards d'euros, soit une hausse de 1.3%.

Comment cela est-il possible ? Sortons la calculatrice. Du côté des économies tout d'abord, la suppression de 10.000 postes qui devrait, selon François Ecalte, intervenir dès l'an prochain, permettra d'économiser 150 millions d'euros. Idem pour le jour de carence, qui d'après les estimations de cet ancien rapporteur de la Cour des comptes, rapporterait 150 millions d'euros.

**>> À lire aussi - [Nouvelle tuile pour les fonctionnaires : le jour de carence va être rétabli](#)**

Soit, mais d'un autre côté, un certain nombre de dépenses supplémentaires doivent être prises en compte. D'abord, soulignons que la création de 14.000 postes de fonctionnaires (pour l'essentiel des enseignants) en 2017 accroîtra mécaniquement la masse salariale en 2018 : soit un coût de 250 millions d'euros. Ce n'est pas tout : le protocole relatif aux «

PARTAGER SUR TWITTER

PARTAGER SUR GOOGLE+

PARTAGER PAR E-MAIL

PARTAGER PAR SMS

### L'impact des réformes de Macron ? Pas pour tout de suite

À ce stade, notre calculette affiche 800 millions d'euros de dépenses. Ce à quoi il faut ajouter diverses mesures catégorielles que notre expert chiffre à 250 millions d'euros (par exemple des primes à des professeurs des écoles), ainsi que les effets du recrutement en année pleine (100 millions d'euros), c'est-à-dire les effets des recrutements en cours d'années 2017, qui se répercutent en 2018. Bref, il faudra encore quelques années pour mesurer l'impact des réformes engagées par Emmanuel Macron.

#### A LIRE AUSSI

> Nouvelle tuile pour les fonctionnaires : le jour de carence va être rétabli !

> Le coût du bouclier fiscal dérape encore

> Les fonctionnaires de nouveau au régime sec !

EMMANUEL MACRON

FONCTIONNAIRES

DÉPENSES PUBLIQUES

FONCTION PUBLIQUE

SAMUEL CHALOM

© CAPITAL

ACTUALITÉ DES MARQUES



Le bien-être au travail ... réveillons-nous et agissons !

#### AILLEURS SUR LE WEB

